



Atteinte a la vie privée

Par **Zarieuh Karim**, le **09/08/2018** à **13:39**

Bonjour,

La clôture de chez moi est la même que celle du stade où la mairie a installé une caméra à 360° qui film mon jardin ma terrasse donc ma vie privée.

Depuis on essaie d'aller le moins possible dehors, chez moi, au final.

Est ce qu'il y a une solution ? qu'est ce que je peux faire ?

Merci.

Par **Visiteur**, le **09/08/2018** à **13:44**

Bjr

Demandez à voir la vidéo en compagnie du maire ou de son adjoint en charge de ces choses-là, avant de tenter qui que ce soit...

Par **Tisuisse**, le **10/08/2018** à **08:51**

Bonjour,

A mon humble avis, cette vidéo est un plus pour vous car, en cas d'agression ou de cambriolage de votre maison, les caméras vidéo auront filmé les intrus.